

# Synthèse

Magazine municipal N°105 - Mars 2022

Les rendez-vous  
du Printemps  
sont de retour !



# SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 LA POSTE

P. 7 LES SAPEURS-POMPIERS

P. 8 LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

P. 10 MICRO-FOLIE

P. 12 ARMÉE

P. 13 CHÂLONS-AGGLO

P. 14 MÉDIATHÈQUE

P. 15 AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Basalt Architecture, CAPCIA-51eRI, Sophie Ughetto, Bernard Danielewski

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»  
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

## INFOS PRATIQUES

### PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.

Parking de 50 places

### LA MAIRIE

• Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h ;

• Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;

• Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44

Fax : 03 26 66 57 10

### LA MÉDIATHÈQUE

• Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;

• Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07

[mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org](http://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org)

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.

Téléphone : 03 26 66 10 44

### LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.

Le vendredi de 14h à 15h.

### LA MISSION LOCALE

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h.

Téléphone : 03 26 68 54 02

Courriel : [contact@ml-chalons.fr](mailto:contact@ml-chalons.fr)

### L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.

Téléphone : 03 26 60 85 09

### LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.

Les mercredis de 9h à 11h30.

### LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Téléphone : 03 26 66 10 44





## Nouveau départ

Avec l'hiver qui se termine, nous pouvons espérer que le plus gros de la crise sanitaire soit désormais derrière nous. Aussi, nous prenons le pari d'un retour à une vie normale. C'est donc, à compter de ce printemps, un agenda normal que nous vous proposons, en espérant vivement qu'il n'aura pas à être bousculé :

- le carnaval le 2 avril ;
- le repas des aînés (traditionnellement en février, reporté pour cause de 5<sup>e</sup> vague) se tiendra le 3 avril prochain ;
- la course aux œufs de Pâques le 17 avril ;
- un escape game au gymnase du Terme Hilaire, sur le thème des Jeux Olympiques, le 23 avril ;
- la fête du Solstice le 18 juin ;
- la fête nationale le 14 juillet.

Toutes ces manifestations qui ont été annulées, certaines depuis 2 ans, seront l'occasion de nous retrouver autour de ces événements festifs qui nous ont tant manqué.

Par ailleurs, en mars, le musée numérique « Micro Folie » ouvre ses portes à Mourmelon, au sein de l'auditorium de la mairie. Vous pourrez ainsi venir admirer des œuvres d'art, des bijoux architecturaux projetés en haute définition sur grand écran chaque mercredi après-midi, de 14 à 17 heures. Il s'agit d'une visite « à la carte », venir simplement assister à la projection ou, à l'aide d'une tablette numérique, interagir et découvrir en détail telle ou telle œuvre. Pour cela, vous serez accueillis et accompagnés durant toute votre visite par Leela Oubari, nouvellement recrutée à la médiathèque. Ces séances, dont les horaires sont totalement libres, sont entièrement gratuites. En mars, nous vous proposons de découvrir de nombreuses œuvres d'art en provenance des plus grands musées de France (Le Centre Pompidou, le Château de Versailles, Le Musée National Picasso-Paris, Le Louvre, RMN - Grand Palais, Cité de la Musique- Philharmonie de Paris, Universcience).

Au niveau municipal, après le Débat d'Orientation Budgétaire qui se tiendra le 30 mars, nous voterons le budget 2022 le 13 avril. Par ailleurs, dans le cadre du programme « Petites villes de demain », le diagnostic de territoire sera présenté le 1<sup>er</sup> avril prochain au Comité de projet composé à la fois des signataires (la Ville, l'État représenté par le Préfet, Châlons-Agglo, le Département, la Région et la Banque des Territoires) mais aussi des partenaires (le PETR du Pays de Châlons, la Base de Défense de Mourmelon-Mailly, l'ADEME et l'AUDC de l'Agglomération et du Pays de Châlons). Sur les bases de ce diagnostic, nous déciderons des actions à mener, notamment en matière d'investissement, pour le Mourmelon de demain.

Pascal JALOUX,  
Maire de Mourmelon-le-Grand

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité  
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

29 novembre, Tom de Axel Sagnier et Aurore Mathieu  
12 décembre, Emy de Sébastien Verro et Noémie Delor  
13 décembre, Elias de Jordan Thierion et Claire Briatte  
18 décembre, Ilyana de Luigi Lepesant et Laetitia Cherquitte  
28 décembre, Auguste de Ludovic Dauendorffer et Sophie Chloup  
1<sup>er</sup> janvier, Amélia de Apolosio Tui et Marianne Cabel  
13 janvier, Luis de Charlotte Chair  
14 janvier, Clothilde de Teddy Baudry et Lucile Antonio  
19 janvier, Opaline de Jonathan Maupoix et Charlene Legrand  
28 janvier, Maëva et Léana de Valéry Mambole et Laura Klein  
1<sup>er</sup> février, Léandre de Steeve Dufay et Éléonore Lintz  
3 février, Léane de Vincent Dorlé et Virginie Teixeira  
11 février, Naelia de Jonathan Baudouin et Marina Booms  
13 février, Luna de Djamel Bourhou et Sabrina Lécuyer  
15 février, Maël et Matthieu de Alexandre Henry et Delphine Colley

## MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

10 février, Emilien Jaloux, médecin et Justine Van Vynckt, pharmacienne.

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

15 novembre, Yvonne Faucheret épouse Gorges dans sa 96<sup>ème</sup> année  
28 novembre, Cyrille Buisson dans sa 62<sup>ème</sup> année  
1<sup>er</sup> janvier, Serge Girard dans sa 76<sup>ème</sup> année  
2 janvier, Monique Marchand dans sa 72<sup>ème</sup> année  
12 janvier, René Lecomte dans sa 87<sup>ème</sup> année  
15 janvier, Johnny Tridon dans sa 35<sup>ème</sup> année  
21 janvier, Jean-Louis Warembourg dans sa 74<sup>ème</sup> année  
3 février, Jean Walliser dans sa 79<sup>ème</sup> année

## EN BREF

**Accueil de loisirs** - La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances de Pâques, du lundi 11 au vendredi 15 avril (5 jours) et du mardi 19 au vendredi 22 avril (4 jours). Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (nouveau) : restauration collective sur place, la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du lundi 21 au vendredi 25 mars : soit en ligne sur l'espace famille « Inoé » (paiement en carte bancaire uniquement), soit en mairie sur rendez-vous uniquement (tous moyens de paiement sauf carte bancaire). Renseignements au 03 26 66 79 48 ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) (rubrique « enfance/éducation »).

**Don du sang** - La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 31 mai, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Pour toutes informations : 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondesang.efs.sante.fr>

**Épicerie sociale** - Lors de la collecte des banques alimentaires des 26 et 27 novembre, 2600 kg de denrées et produits (hors produits frais) ont été collectés. Ces dons sont destinés aux familles bénéficiant de l'épicerie sociale Parenthèse et originaires des communes de Baconnes, Bouy, Dampierre-au-Temple, Livry-Louvercy, Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Saint-Hilaire-au-Temple et Vadenay. Nous remercions chaleureusement les donateurs ainsi que les bénévoles et les élus qui se sont mobilisés lors de cette opération.

**Évaluation énergétique** - Gecko-Renov est un service mis en place par les trois intercommunalités du Pays de Châlons-en-Champagne et animé par

le Comal-Soliha-51 afin d'aider les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique. Pour bénéficier de ce service ou obtenir des renseignements : 03 26 64 13 93, [gecko-renov@solih51.fr](mailto:gecko-renov@solih51.fr) ou [www.comalsolih51.fr](http://www.comalsolih51.fr).

**Fleurissement** - Le concours communal du fleurissement est à nouveau organisé cette année. Celui-ci a pour objet de récompenser les actions des particuliers en faveur de l'embellissement et du fleurissement naturel des jardins, balcons et fenêtres. Les participants sont répartis dans 3 catégories : les maisons avec jardin, les façades, ainsi que les terrasses, cours et jardinets. Afin de départager les candidats, sont évalués : le fleurissement, le type de plantations et une sous-catégorie « divers » (incluant par exemple le choix des contenants, le principe de récupération, la prise en compte du développement durable, etc.). Inscription obligatoire avant le 30 avril 2022 depuis le bulletin papier joint à ce 105<sup>e</sup> numéro de Synthèse, depuis le site de la ville [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) ou par téléphone au 03 26 66 10 44.

**Halte-répît** - Organisée par Familles Rurales, la halte-répît « Family'air » accueille, les mardis après-midi à la salle Louisiane, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. En parallèle, l'association tient une permanence en mairie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois, de 9h à 11h (sur rendez-vous au 03 26 64 54 80).

**Population légale** - Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la population municipale légale en vigueur à Mourmelon-le-Grand est de 5 150 habitants (source Insee). À cela s'ajoute la population comptée à

part (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais conservant un logement au sein de notre ville) qui s'élève, dans notre cas, à 49 habitants. La population totale est donc de 5 199 habitants. La tendance croissante, entamée en 2021, se confirme donc cette année. Par ailleurs, la prochaine campagne de recensement de la population se déroulera en janvier et février 2023, si la situation sanitaire le permet.

**Ressources humaines** - Gwénaëlle Bouvier et Leela Oubari ont respectivement intégré les effectifs de la médiathèque les 1<sup>er</sup> et 15 février. En parallèle, Aurélie Lodié a pris ses fonctions de conseillère en économie sociale et familiale au sein du CCAS le 15 février dernier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

**SITAC** - L'agence mobile Sitac sera présente le jeudi 31 mars de 8h à 11h sur le parvis de l'église Saint Laurent et de 11h30 à 13h devant le collège Henri Guillaumet. Renseignements [www.sitac.net](http://www.sitac.net) ou 03 26 69 59 00.

**Violences** - En France, tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. L'association rémoise « Le Mars » vient en aide aux victimes de violences au sein du couple ou intra-familiales (ascendance, descendance, fratrie, etc.). Des permanences sont organisées au sein de la brigade de gendarmerie de Mourmelon-le-Grand le mercredi de 14h à 17h. Cette association est joignable au 03 26 89 59 30 ou par mail à [contact@lemars.fr](mailto:contact@lemars.fr). En cas d'urgence, le 3919 est le numéro d'écoute national, gratuit et anonyme.

# DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



**1) 26 novembre** : 450 spectateurs ont assisté au spectacle « Amicalement Vamp ». **2) 10 décembre** : une Route de Noël toujours aussi conviviale et réussie. **3) 10 janvier** : démolition rue du maréchal Foch dans le cadre du projet de Plurial Novilia. **4) 11 janvier** : installation d'une palissade en bois rue Maurice Langlois. Celle-ci a été créée à partir de palettes de récupération par le service des espaces verts. **5) 13 janvier** : retrait des bambous rue Léon Bourgeois. Un réaménagement de cet îlot de verdure est prévu. **6) 28 janvier** : 400 spectateurs ont fait face à Laurent Baffie, le « sniper de la télévision ». **7) 7 février** : installation d'un garage à vélos à l'Espace Léon Bourgeois. **8) 8 février** : découverte de jeux de société pour les enfants de l'accueil de loisirs. **9) 17 février** : 120 spectateurs ont visionné le film d'animation « Tous en Scène 2 » dans le cadre de ciné À l'affiche.

# SERVICES

## La Poste fait peau neuve

*Datant des années 1960, le bureau de Poste de la rue Paul Boilleau avait besoin d'un « coup de neuf ». C'est désormais chose faite après 4 mois de travaux et un investissement conséquent de 280 000 €. Les usagers bénéficient dorénavant d'un établissement entièrement modernisé et d'une multitude de services. Gros plan sur cette opération.*

### Les locaux

Rouvert depuis le 7 décembre et inauguré le 19 janvier, le bureau de Poste de Mourmelon-le-Grand dispose à présent d'un grand espace commercial ouvert et de deux bureaux fermés. Sur place, l'équipe se compose de 2 agents d'accueil et 2 conseillers bancaires (en complément, des conseillers spécialisés peuvent également se rendre sur place).

### Les services

L'établissement propose une multitude de services comme les services postaux (courrier, colis, etc.) et les services bancaires avec La Banque Postale (conseils bancaires, distributeur de billets, dépôt de chèques, etc.). Avec les agences du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne, notre commune dispose ainsi de trois établissements bancaires.

La Poste propose également des offres de téléphonie mobile (avec ou sans engagement), ainsi que des services numériques comme les tablettes « Ardoiz » (pour les personnes n'ayant pas d'accès internet ou n'étant à l'aise avec le numérique), mais aussi



« L'Identité Numérique » (un moyen de connexion universel permettant d'accéder avec un seul et même identifiant à plus de 800 sites internet comme les impôts, l'Assurance Maladie, Pôle Emploi, etc.).

À cela s'ajoute les services à domicile pour les seniors comme la visite du facteur, la téléassistance, la livraison de médicaments ou de repas, etc.

### Coordonnées et horaires d'ouverture

La Poste de Mourmelon-le-Grand est située au 8 rue Paul Boilleau et est ouverte :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
- le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 ;
- le samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 3631 (service gratuit + prix d'un appel)

Sites internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) ; [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr) ; [www.lapostemobile.fr](http://www.lapostemobile.fr)



@Sophie Ughetto



@Sophie Ughetto

### Rappel : gare à la ligne jaune !

Qu'importe la durée, qu'il s'agisse de déposer une lettre ou de retirer de l'argent : l'arrêt et le stationnement sont formellement interdits le long de la ligne jaune matérialisée devant le bureau de Poste. Un parking d'une vingtaine de places est situé à seulement 50 mètres de l'établissement. Les contrevenants s'exposent à une contravention.

## Pleins feux sur nos pompiers

*Secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement... les missions des sapeurs-pompiers sont multiples et variées mais avec toujours le même objectif : protéger les populations. Plus que jamais, le Centre de Secours de Mourmelon-le-Grand est un maillon essentiel dans la chaîne des secours départementaux.*

### Quelques chiffres

L'effectif du Centre de Secours (CS) de Mourmelon-le-Grand est de 36 sapeurs-pompiers volontaires : 29 hommes et 7 femmes.

En 2021, le centre a enregistré un total de 370 départs : 267 secours à personne, 53 incendies, 20 accidents de la route et 30 opérations diverses. À titre de comparaison, en 2020, le centre de secours avait enregistré 335 départs.

### S'exercer et se former

Le 31 janvier dernier, les hommes et femmes du CS de Mourmelon-le-Grand ont participé à des exercices en agglomération, rue du Terme Hilaire et rue Saint-Martin. Ces exercices avaient pour but :

- le maintien et perfectionnement des acquis dans le domaine du secours d'urgence aux personnes ;
- le travail de nuit ;
- le travail et l'échange inter-centres de secours ;
- le travail et l'échange inter-services.

En effet, à cette occasion, étaient présents : la brigade de gendarmerie et la police municipale de Mourmelon-le-Grand, mais aussi les sapeurs-pompiers de Suippes et de Tours-sur-Marne.

### Devenir sapeur-pompier volontaire

En France, quelque 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) représentent 79 % des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Alors, pourquoi pas vous ?

Quelques conditions régissent l'engagement des SPV :

- avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier) ;
- résider légalement en France ;
- être en situation régulière au regard des obligations du service national ;
- jouir de ses droits civiques ;
- absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique

adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées.

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ? Vous avez des questions ? Contactez le capitaine David Lépinos, chef du CS de Mourmelon : par téléphone au 07 60 88 79 62 ou par mail à [lepinos.david@sdis51.fr](mailto:lepinos.david@sdis51.fr).



## La sécurité de nos enfants est essentielle

À pied, sur une trottinette, à vélo, en voiture, en bus... Seuls ou accompagnés... Les moyens de déplacement de nos enfants sont multiples et doivent, dans tous les cas, se faire en toute sécurité. Il n'est jamais superflu de rappeler les règles en la matière.

### À pied, sur des rollers, un skateboard ou une trottinette



Choisissez le chemin le plus sûr (même s'il n'est pas le plus court) : avec des trottoirs larges et avec le moins de traversées possibles.

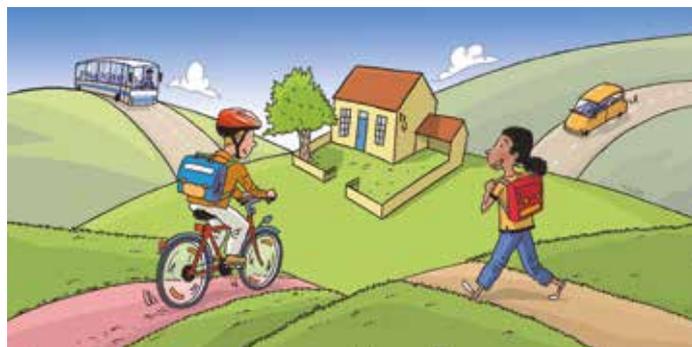
S'il vous faut traverser la rue, préférez les endroits qui offrent la plus grande sécurité : sur un passage piéton et si possible avec un surveillant habilité (notamment aux abords des écoles). Enfin, privilégiez un endroit où les véhicules ne roulent pas trop vite, où la traversée est courte, où il n'y a pas trop de véhicules et où votre enfant voit bien les véhicules arriver et est également bien vu des conducteurs. Avant de traverser, il faut regarder « à gauche, puis à droite, et encore à gauche ». Comme un rituel, vous pouvez le répéter avant chaque traversée afin que l'enfant s'en souvienne.

Bon à savoir : sont considérés comme des piétons les personnes utilisant une trottinette sans moteur, des rollers ou patins à roulettes, un skateboard (ou un vélo, uniquement pour les enfants de moins de 8 ans). Comme pour les personnes à pied, il est obligatoire d'utiliser les trottoirs pour circuler et les passages piétons pour traverser. De même, il est conseillé de porter casque, genouillères, coudières, gants, protège-poignets et gilet rétro réfléchissant en cas de mauvaise visibilité. Ces dispositifs peuvent réduire la gravité des blessures en cas de chute.

#### Conseils...

- Rien ne sert de courir, il faut partir à point. Faites en sorte que votre enfant quitte la maison suffisamment tôt pour ne pas être pressé par le temps. Il sera ainsi plus prudent et attentif.

- Ne l'attendez jamais sur le trottoir d'en face : il risque de traverser sans regarder pour vous rejoindre plus vite !



- Sur une route sans trottoir, il faut marcher à contresens de la circulation afin de voir les véhicules arriver face à soi.

### À vélo

Pensez à montrer l'exemple car vos enfants apprennent en vous imitant. Respectez le Code de la route, prévoyez les dangers possibles et soyez courtois avec les autres usagers.

Si vous accompagnez votre enfant à vélo... Au début, il vaut mieux rouler à côté de votre enfant. Placez-vous alors à sa gauche. (vous devrez vous replacer derrière lui lorsque le croisement est impossible). Quand votre enfant est plus expérimenté, vous pouvez rouler derrière lui. Avant le départ, mettez-vous d'accord avec votre enfant sur certains points bien précis (exemples : « Si je crie STOP, tu t'arrêtes tout de suite », « À ce carrefour-là, on s'arrête »). N'hésitez pas à encourager votre enfant pendant le trajet et, à l'arrivée, discutez de ce qui était bien et de ce qui l'était moins.

Si votre enfant circule à vélo seul... Il faut d'abord s'assurer qu'il en est bien capable : arrive-t-il à regarder derrière lui et à lever le bras tout en conservant sa trajectoire ? Évalue-t-il correctement les distances et les vitesses des véhicules ? A-t-il conscience des dangers ?

Comme lorsque l'on est à pied, il est recommandé de choisir un itinéraire sûr (attention, ce n'est pas forcément le plus court !). Gardez à l'esprit que la sécurité est augmentée lorsque : la vitesse des véhicules est peu élevée, il y a peu de véhicules qui circulent, il n'y a pas de traversée dangereuse (éventuellement, apprenez à votre enfant à descendre de son vélo et à traverser à pied).



**Important** : pour circuler à vélo, plusieurs accessoires sont obligatoires : casque pour les enfants de moins de 12 ans, gilet de haute visibilité, dispositifs d'éclairage et de signalisation, signal d'avertissement (sonnette). Ne pas être équipé de ces accessoires est passible d'une ou plusieurs contraventions allant de 11 à 750 €.

#### Conseils...

- Apprenez-lui à communiquer avec les conducteurs : tendre le bras lorsqu'il va changer de direction, chercher leur regard afin de vérifier s'ils l'ont bien vu et s'ils vont le laisser passer, etc.

- S'il a moins de 8 ans, votre enfant est assimilé à un piéton et peut donc circuler à vélo sur les trottoirs, tout en respectant bien évidemment les autres usagers.

#### Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les usagers d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) ne sont pas considérés comme piétons et doivent donc, quant à eux, appliquer les règles du Code de la route.

Elles sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités : l'utilisation des EDPM est interdite aux moins de 12 ans, il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin et une assurance est obligatoire.

Concernant la circulation, il est interdit de circuler sur le trottoir (sinon à pieds, l'EDPM tenu à la main). En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. À défaut, les engins de déplacement personnel motorisés peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Du côté des équipements : en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, si le port du casque n'est pas obligatoire, il est néanmoins fortement recommandé. Qui plus est de nuit (ou de jour par visibilité insuffisante), les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro réfléchissant. De même, pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25 km/h. Enfin, les EDPM doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de catadioptres rétro réfléchissants, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

#### En voiture

Avant de démarrer, tout le monde s'attache. Même si le trajet est très court et même si vous ne passez que par des rues calmes. En voiture, les enfants peuvent se montrer impatients. Assurez-vous qu'ils ne touchent pas à leur ceinture de sécurité et qu'ils restent bien attachés, en toute circonstance.

Ensuite, vous devez vous assurer que tout enfant de moins de 10 ans est installé grâce à un dispositif de retenue adapté à sa morphologie.

Concernant le placement des enfants, rappelons qu'il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant sauf : s'il est installé dos à la route dans un siège prévu

à cet usage, si le véhicule ne comporte pas de siège arrière ou de ceinture de sécurité à l'arrière ou si les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables ou déjà occupés par des enfants de moins de 10 ans (correctement attachés).

Le non-respect de ces réglementations peut être sanctionné d'une amende forfaitaire d'un montant de 135 € (contravention de 4<sup>e</sup> classe).



#### Conseils...

- Activez la sécurité-enfant, particulièrement si l'enfant a tendance à toucher les poignées. Ce dispositif permet d'ouvrir les portières seulement depuis l'extérieur du véhicule. Ainsi, la personne accompagnant l'enfant a également moins de risque d'être déconcentrée.

- Il est fortement conseillé de monter et de descendre d'un véhicule par le côté trottoir pour se protéger des véhicules circulant sur la chaussée, notamment pour les enfants.

#### En bus

Si un transport scolaire est organisé, votre enfant est pris en charge jusqu'à l'école. La consigne est alors de rester calme pour ne pas déranger ni distraire le chauffeur, s'asseoir, ne pas laisser traîner son cartable dans le couloir, pas de bousculade lors de la montée et de la descente et respecter les consignes du chauffeur et de l'accompagnateur.

Depuis 2003, le port de la ceinture de sécurité aux occupants des véhicules de transport en commun de personnes est obligatoire lorsque les sièges sont équipés d'une ceinture de sécurité. Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, l'ensemble des autocars est concerné par l'équipement en ceinture et l'obligation de la porter (décret n° 2014-784 du 8 juillet 2014).

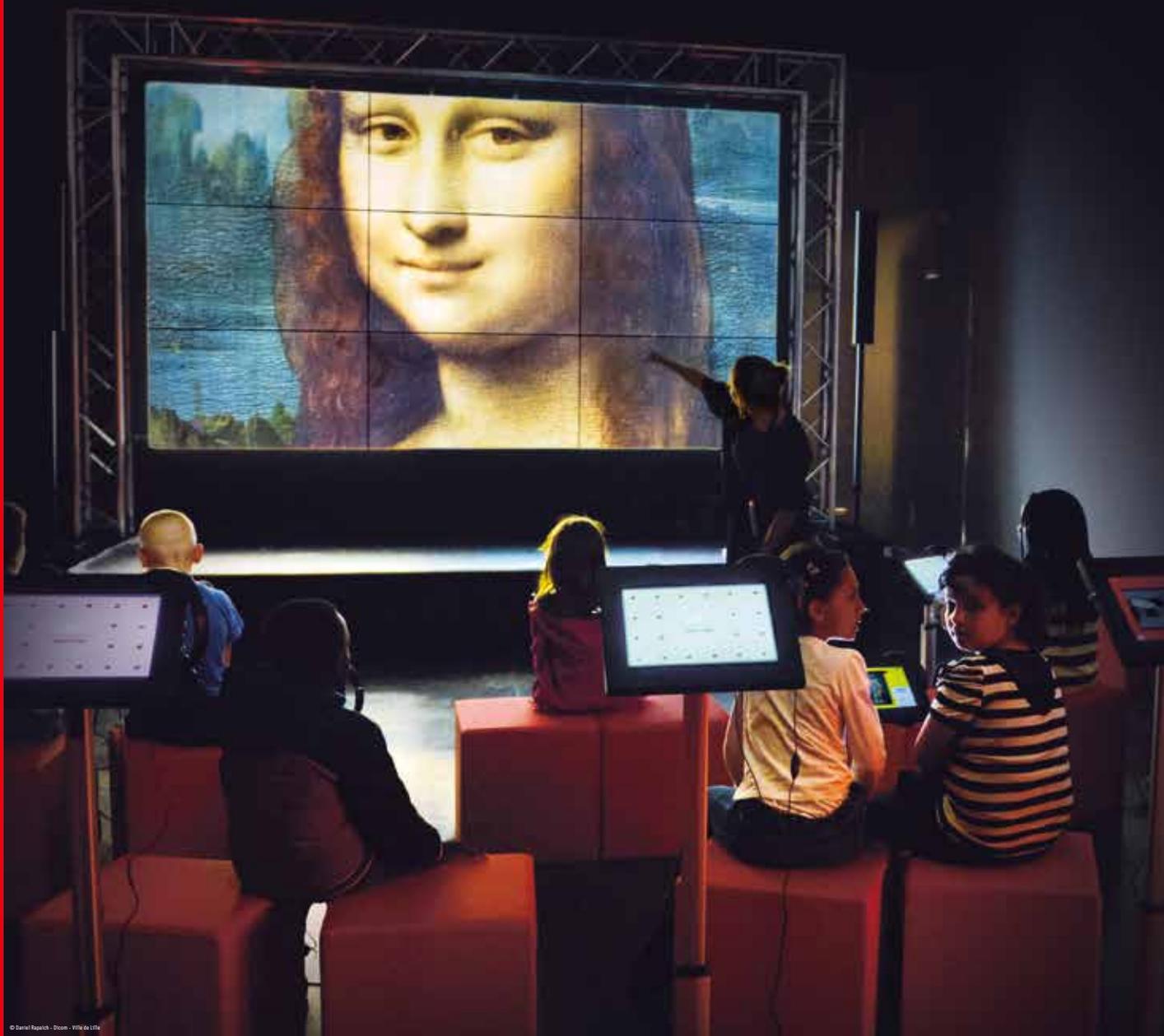
Comme en voiture, le passager d'un autocar qui n'attache pas sa ceinture de sécurité est passible d'une amende forfaitaire d'un montant de 135 € (contravention de 4<sup>e</sup> classe).





# MICRO-FOLIE

PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES



© Daniel Espinosa - Doon - Wille Galle



arte soutient les Micro-Folies et y propose une sélection de ses programmes pour VR et tablettes



# UN LIEU CULTUREL



## LE MUSÉE NUMÉRIQUE : LE CŒUR DE LA MICRO-FOLIE

La Micro-Folie est articulée autour du Musée numérique. Réunissant **plusieurs milliers de chefs-d'œuvre** de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux, cette galerie d'art numérique est une **offre culturelle inédite**.

Commun à toutes les Micro-Folies, le Musée numérique est une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité. Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant..., cette galerie virtuelle incite à la curiosité et s'adresse à tous les publics.



### DES ŒUVRES ACCESSIBLES GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Numérisées en **très haute définition**, les œuvres de cette **galerie éclectique** émerveillent, surprennent et interpellent. Ce musée **très simple d'accès** peut tout simplement se laisser admirer ou être l'occasion de s'intéresser plus particulièrement à telle ou telle œuvre, grâce à des tablettes interactives, d'utilisation simple et intuitive.

A partir du mois de mars, chaque mercredi de 14h à 17h, à l'auditorium de la mairie, venez découvrir de nombreuses œuvres d'art en provenance des plus grands musées de France.

## CAPCIA-51<sup>e</sup> RI : la protection de l'environnement, une vraie mission de sécurité

*L'environnement est fragile et doit faire l'objet d'une surveillance de tous les instants. Cette mesure ne fait pas exception à la situation de nos camps militaires. À ce titre, le CAPCIA-51<sup>e</sup> RI a mis en place, depuis le mois de novembre 2020, un système de patrouilles de renfort de la sécurité des camps.*

Chaque patrouille, armée par du personnel de réserve et équipée de matériels de défense et de communication, œuvre entre un et deux week-ends par mois pour renforcer la sécurité et le contrôle des accès des camps de Mourmelon-le-Grand, Suippes et Moronvilliers.

Ainsi, la nature ayant horreur du vide, cette patrouille évite l'apparition de zones lacunaires sur les 25 000 hectares de superficie des trois camps.

Sans ce quadrillage, les espaces naturels vides de présence humaine seraient propices à bien des dégradations de l'environnement comme en témoignent l'illustrations de dépôts sauvages de plaques d'amiante et de divers gravats.

« La sécurité des camps, c'est également la protection de l'environnement ».



## Portes ouvertes du 501<sup>e</sup> RCC et concert de la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie

Le 501<sup>e</sup> Régiment de Chars de Combat organise ses journées portes ouvertes les samedi 21 et dimanche 22 mai 2022. De nombreuses activités sont au programme pour les petits comme pour les grands.

Au programme : démonstration dynamique du char Leclerc et du Véhicule Blindé Léger (VBL), accès au simulateur de tir, parcours en lunettes de vision nocturne, jeu de la chance, manèges ou encore balades à poney. L'entrée est gratuite et de nombreux points de restauration vous seront proposés tout au long de la journée.

Mais ce n'est pas tout ! Un concert de la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (ABC) est proposé aux mélomanes le samedi 21 mai à 20h30 au centre culturel Napoléon III (600 places disponibles).

La Musique de l'ABC possède en son sein un grand orchestre d'harmonie et différents petits ensembles (quintettes à vent, de cuivres, quatuors de saxophones, de clarinettes).

L'intégralité des bénéfices de ce concert sera reversée à la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT). Tarifs 7 € (plein tarif) et 2 € (tarif réduit pour les moins de 12 ans). Renseignements et réservations : soit par mail à [501rcc.cmi.fct@intradef.gouv.fr](mailto:501rcc.cmi.fct@intradef.gouv.fr), soit par téléphone au 03 26 63 80 03.



# L'Agglo à la une

## Des poules pour réduire les déchets

Châlons Agglo vous propose d'adopter 3 poules pour réduire la part de vos biodéchets alimentaires. 70 foyers sont recherchés.

+ d'infos : Direction de l'Environnement. N° vert : 0 800 875 615



## ET AUSSI...



### Le retour du Bonhomme Carnaval

Rendez-vous le samedi 19 mars, à Châlons, déguisés sur le thème du Carnaval de Venise ! Le cortège partira de la place Saint-Etienne à 15 h, avec chars, musiques et pluie de confettis.

+ d'infos : [chalonsenchampagne.fr](http://chalonsenchampagne.fr)



©LoLL Willems

### Keren Ann & Quatuor Debussy

Une rencontre exceptionnelle entre cette auteure-compositrice et interprète internationale et ce quatuor qui s'illustre sur les plus grandes scènes dans des collaborations originales. Le mercredi 30 mars à 20 h 30, à La Comète-Scène nationale

+ d'infos : [la-comete.fr](http://la-comete.fr)

# MÉDIATHÈQUE

• Du mardi au vendredi :  
9h30 - 12h / 14h - 17h30

• Samedi :  
9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07



Samedi  
26  
mars

**Conte « J'ai descendu dans mon jardin » par la compagnie Trois petits points et compagnie**

15h : Contes, comptines et chansons du potager et de ses habitants.

Gratuit, sur inscription. Enfants de 3 à 7 ans.



Samedi  
23  
avril

**Le cinéma s'invite à la médiathèque !**

14h : Venez assister à des ateliers autour des jouets optiques, de l'histoire du cinéma et de l'image animée avec le Blackmaria.

Gratuit, sur inscription. Dès 8 ans.

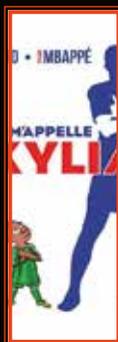


## NOUVEAUTÉS

- Séries de Camille et Julie Berthollet (CD)

- Je m'appelle Kylian de MBappé (BD ado)

- Numéro deux de David Foenkinos (roman adulte)



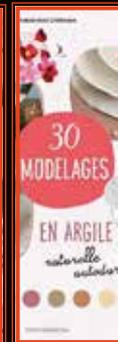
## COUP DE



- Délicieux d'Eric Besnard (DVD)

- Le ruban de l'amour de Corinne Averiss (album)

- 30 modelages en argile naturelle autodurcissante d'Antoinette Chatelain (docu.)



## TOUS À LA CAFÉTÉRIA !

Envie de passer un moment agréable ? Venez profiter de la cafétéria de la médiathèque ! En famille ou entre amis vous pourrez y savourer des boissons chaudes et fraîches dans un cadre sympathique. Vous pourrez aussi profiter de la ludothèque pour découvrir de nouveaux jeux et même dénicher de petits trésors dans la vente de livres permanente ! Tous les livres retirés des collections vous sont proposés au prix de 1 €, de quoi vous faire plaisir à moindre coût.

## VIENS JOUER À LA SWITCH !

Une console Nintendo Switch est accessible librement les mercredis après-midi de 14h à 17h et les après-midis en semaine pendant les vacances scolaires.

NOUVEAU



## BÉBÉS LECTEURS

Samedi 2 avril, 7 mai  
Sur réservation  
À 10h et 11h - 0/2 ans

## L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin  
De 10h30 à 11h  
2/6 ans

## INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 9 avril  
Entrée libre  
À 15h

## LUDO ÇA ME DIT !

Samedi 19 mars, 16 avril, 21 mai  
Gratuit. Sans inscription.  
De 14h à 17h  
À partir de 3 ans

Vendredi  
**18**  
mars  
20h30

**THÉÂTRE « PETITS MENSONGES ENTRE AMIS »**  
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Jeudi  
**24**  
mars  
20h

**À L’AFFICHE ! - « ADIEU MONSIEUR HAFMANN »**  
Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Samedi  
**2**  
avril  
16h

**CARNAVAL SUR LE THÈME DU FAR WEST**  
Défilé rue Gouraud suivi du brûlage de Monsieur Carnaval,  
spectacle de cowboys, concours de véhicules décorés  
(roulants non motorisés), vente de crêpes et gaufres



Mardi  
**12**  
avril  
14h30 / 20h

**CINÉMARDIS - « LES VIEUX FOURNEAUX »**  
Auditorium de la mairie  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l’église à 20h  
Sans réservation



Mardi  
**19**  
avril  
20h

**SPECTACLE FAMILLE « CONTES À QUATRE MAINS »**  
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Samedi  
**23**  
avril

**ESCAPE GAME « IL FAUT SAUVER FLYNN »**  
Gymnase Terme Hilaire  
Gratuit  
Inscriptions à partir du 4 avril sur [mourmelonlegrand.fr](http://mourmelonlegrand.fr)



Vendredi  
**29**  
avril  
20h30

**THÉÂTRE « PAR ICI LA MONNAIE »**  
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Vendredi  
**6**  
mai  
20h30

**CONCERT « EL TRUCO »**  
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Mardi  
**10**  
mai  
14h30 / 20h

**CINÉMARDIS - « LOVE ADDICT »**  
Auditorium de la mairie  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l’église à 20h  
Sans réservation



Vendredi  
**20**  
mai  
20h30

**THÉÂTRE « L’ARNAQUEUSE »**  
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Samedi  
**21**  
mai  
20h30

**CONCERT DE L’ARME BLINDÉE CAVALERIE**  
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03 26 63 80 03  
ou sur [501rcc.cmi.fct@intradef.gouv.fr](mailto:501rcc.cmi.fct@intradef.gouv.fr)



# IL FAUT SAUVER FLYNN



Samedi  
23 avril  
Gymnase  
Terme Hilaire

Inscriptions  
à partir du  
4 avril

# ESCAPE GAME



TERRE  
2024  
DE JEU

